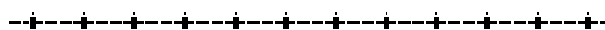


Améliorer son logement.

Dans le prolongement de l'enquête sur le logement des Seniors,
le PACT (*Propagande et Action Contre les Taudis*) - Métropole NORD
et le CLIC (*Centre Local d'Information et de Coordination*) de la Vallée de la Lys
ont présenté leurs analyses et leurs propositions.

Le présent document propose un résumé de leurs exposés.



Bien vivre chez soi le plus longtemps possible,
beaucoup le souhaitent.
Le maintien à domicile est largement recherché.

Peut-on le faciliter ?

**Des travaux sont peut-être nécessaires.
Il est prudent de les prévoir à temps.**

Quelques exemples :

Des abords accessibles en toute sécurité :

- éliminer les dénivellations,
- réduire la hauteur des seuils par une pente douce,
- prévoir une main courante en cas de marches d'accès,
- disposer d'un éclairage suffisant,
- rendre accessible la boîte aux lettres,
- utiliser un interphone ou un digicode à grandes touches,
- poser un vidéophone...

Des sanitaires accessibles confortables et réducteurs de chutes.

Des questions à se poser :

- baignoire ou douche ?
- receveur de douche ou siphon au sol ?
- siège de douche fixe ou tabouret amovible ?
- WC classique ou rehaussé ?
- robinetterie à vis ou mitigeur ?
- robinetterie thermostatique ?

Une installation électrique sécurisée et adaptée :

- prises de courant en nombre suffisant,
- prises accessibles en hauteur (*plutôt qu'en bas de mur*),
- pose de va-et-vient dans la chambre,
- prise de téléphone ou téléphone mobile près du lit,
- interrupteurs pouvant se repérer dans la nuit,
- électrification des volets roulants...

La sécurité.

Quelques éléments à ne pas oublier :

- des portes des WC et salle de bain ouvrant facilement et à dé-condamnation,
- une lumière naturelle ou artificielle suffisante pour une circulation et des activités sans risques,
- des sols de sanitaires anti-dérapants,
- baignoire, douche et WC munis de barres de relevage,
- des marches et escaliers pourvus de main courante et garde-corps,
- des portes suffisamment larges,
- un espace repos au rez-de-chaussée si possible...

**Les travaux de rénovation de la maison
peuvent être subventionnés.
Le PACT peut vous y aider.**

- avec l'Agence de l'eau pour le raccordement aux réseaux d'assainissement collectif,
- avec l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) pour les propriétaires occupants (immeubles de plus de 15 ans) et les propriétaires bailleurs,
- avec les Caisses de retraite pour les propriétaires retraités.

D'autres subventions sont possibles :

- adaptation au handicap,
- développement durable,
- traitement du plomb, de l'insalubrité...

ainsi que – éventuellement - des allègements fiscaux.

Le plus souvent ces travaux doivent être réalisés par une entreprise.

Mais attention ! Ne surtout pas commencer les travaux avant d'avoir obtenu un accord écrit des organismes sollicités !

Le PACT vous propose :

- des conseils grâce à une visite à votre domicile par un technicien : les besoins sont évalués ;
- les solutions les mieux adaptées à votre situation : la faisabilité des travaux à effectuer est étudiée ;
- la mobilisation des financements (subventions) et la gestion du dossier depuis le dépôt de la demande jusqu'à la réalisation du projet.

Mieux encore : un accompagnement au diagnostic et au suivi des travaux avec une intervention en deux phases :

*étude technique et financière
d'aide à la décision*

- visite-diagnostic technique
- définition d'un projet d'aménagement partagé
- estimation du montant des travaux
- simulation des subventions.

*réalisation du
projet technique*

- montage du dossier technique, plans, descriptif,
- consultation d'entreprises,
- demandes de subventions,
- suivi des travaux jusqu'à réception.

Et pour les personnes qui voudraient mettre leur logement en location, des garanties : location rapide du logement, garantie de loyers impayés et des dégradations, garantie de vacance. Avec en plus un service maintenance, une gestion de proximité, une rémunération juste et claire, des avantages fiscaux possibles.

Voici les coordonnées du PACT :

PACT Métropole Nord – Antenne de Roubaix
25 rue de Lille - 59057 **ROUBAIX** Cedex
Tél. : 03 20 89 50 50

adresse du site internet : www.pact-habitat.org

Les missions du CLIC de la Vallée de la Lys :

**Informier, orienter, accompagner
les personnes âgées et leur entourage**

**Informier sur les lieux de vie,
sur l'aide à l'entourage,
sur les aides financières...**

Des exemples : portage des repas,
télé-alarme,
aide-ménagère,
jardinage,
sécurité sociale, caisse de retraite et retraite complémentaire...

En matière de santé : Kinésithérapeutes,
Ergothérapeutes...

mais aussi : main courante,
salle de bains,
WC,
boîtier de sécurité,
matériel médical...

Le Clic **ne se substitue pas** aux ressources et services qui existent déjà.

Il **optimise** les réponses proposées dans le respect des choix de vie de la personne.

Pour les professionnels intervenant auprès de ce public, il a vocation, par ses permanents et ses organes directeurs dont le comité d'usagers, de coordonner les actions autour de la personne âgée, d'observer le territoire et d'adapter les services à l'évolution des demandes.

Voici les coordonnées du CLIC :

**CLIC de la Vallée de la Lys
20 place du Général de Gaulle
59650 COMINES
Tél. 03 20 42 84 25**

adresse du site internet : www.lys-nord-metropole.org

***Le CLIC tient des permanences dans plusieurs communes de la Vallée de la Lys.
Pour HALLUIN, → au C.C.A.S. rue Marthe Nollet
tous les mardis de 9h à 12h.***